

## CREA - Crédit de gîtes et chambres d'hôtes

 63 h

### Public

Propriétaire (actuel ou futur) d'un bâtiment dont tout ou partie sera aménagé en gîte ou chambres d'hôtes et destiné à loger des touristes

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Faciliter le développement du tourisme chez l'habitant ;
  - Aider le propriétaire à concrétiser son projet en lui fournissant les informations nécessaires au lancement ainsi qu'une série d'outils pour son développement ;
  - Faire le choix de poursuivre son projet de création de gîtes ou chambres d'hôtes sur base des éléments présentés en formation.
- 
- Moi et mon projet (9h)

Introduction – Le secteur et le métier de propriétaire – Les étapes de la création – Les atouts et compétences du porteur de projet

- Etre ambassadeur de sa région (6h)

Organisation du tourisme en Wallonie – Pouvoir renseigner le visiteur sur sa région, les opérateurs et structures touristiques, les attractions et sites remarquables, les loisirs... – Réalisation d'une farde à destination des clients

- La réglementation (9h) (dont 6 heures avec le « CGT »)

Gîte et chambre d'hôtes, une appellation protégée - Normes de sécurité-incendie - Autre réglementation : fléchage, urbanisme, AFSCA...

- La clientèle, les fournisseurs, les partenaires (3h)

Connaître les acteurs de votre région (producteurs, acteurs du tourisme...) - Analyser les tendances et les attentes des clients

- Atelier pratique (6h) « Accueil champêtre » et « Gîtes de Wallonie »

A mi-parcours, mise sur papier et structuration du projet

- Le statut social, aspects fiscaux et financiers (9h)

Choix du statut et impacts fiscaux - Réalisation d'un plan d'affaires, d'investissement, de trésorerie

- La communication (12h)

Base de la communication – Accueil client - Communication écrite : communiqué de presse, folder... - Communication Web

- Commercialisation et tarification (3h)

- Clôture et présentation du projet (6h) « Accueil champêtre » et « Gîtes de Wallonie »

## Droit d'inscription

La formation est accessible grâce au Chèque formation à la création d'entreprise de la Région Wallonne.

La formation coûte 1 890 euros. Si vous rentrez dans les conditions, la Région wallonne intervient pour 80% de la somme. Une quote-part de 20% vous sera demandé (378 euros)

## Séance d'information

Vous trouverez nos séances d'information ici : <https://www.eventbrite.fr/o/service-creation-du-centre-ifapme-liege-huy-verviers-29072252127> (<https://www.eventbrite.fr/o/service-creation-du-centre-ifapme-liege-huy-verviers-29072252127>)

## Informations pratiques

### › Droit d'inscription

 Cette formation est agréée "chèques création".

### › Horaires

 Villers-le-Bouillet

› Du 13 octobre 2026 au 6 février 2027

Renseignements : [sarah.defresne@ifapme.be](mailto:sarah.defresne@ifapme.be)

La formation aura lieu les

Mercredis de 18h30 à 21h30

Samedis de 9h00 à 16h00

 Verviers

› Du 12 mars 2026 au 20 juin 2026

Renseignements : [pmecrea@centreifapme.be](mailto:pmecrea@centreifapme.be)  
ou Marie-Laure Champailleur : 0479/88.40.26

La formation aura lieu les :

Jeudis de 18h30 à 21h30

Samedis de 9h00 à 15h30

### › Certificat - Attestation

Attestation de participation

### › Aides sectorielles à la formation

Formation accessible via le Chèque formation à la Création d'entreprise. Via cette aide, la Région Wallonne finance 80% du coût de la formation (ici 1 512 euros). Pour le porteur de projet, la formation coûte 378 euros.

Plus d'infos sur le dispositif d'aide et les conditions d'accès ? [pmecrea@centreifapme.be](mailto:pmecrea@centreifapme.be) ou 04/229.84.50 (Liège) ou (Verviers)

Plus d'infos sur le dispositif d'aide : [www.cheques-entreprises.be](http://www.cheques-entreprises.be) (<http://www.cheques-entreprises.be>)

### › Partenaires

- Le Commissariat général au Tourisme
- Gîtes de Wallonie
- Accueil champêtre en Wallonie

# CREA - Création de gîtes et chambres d'hôtes - D'octobre 2026 à février 2027, Villers-le-Bouillet

## Organisation

Centre IFAPME Villers le Bouillet

## Renseignements

- [pmecrea@centreifapme.be](mailto:pmecrea@centreifapme.be)
- Sarah Defresne : [sarah.defresne@ifapme.be](mailto:sarah.defresne@ifapme.be) ou 0471/33.15.49

€ Chèques création

📅 Dates de formation

D'octobre 2026 à février 2027

### Horaire

Renseignements : [sarah.defresne@ifapme.be](mailto:sarah.defresne@ifapme.be)

La formation aura lieu les

Mercredis de 18h30 à 21h30

Samedis de 9h00 à 16h00

## 📍 Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101  
4530 Villers Le Bouillet  
Belgique

[Inscription-Villers@centreifapme.be](mailto:Inscription-Villers@centreifapme.be)

[085/27.14.10](tel:085/27.14.10)